

VEXIN CENTRE

INFOS

N° 10
Janvier 2021



LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le mot du président



Le décalage des élections municipales et intercommunales, compte tenu de l'ampleur de la crise sanitaire liée au Covid-19, ne nous a pas permis de diffuser la lettre n° 10 Vexin centre Infos au cours du dernier trimestre 2020. Ce retard me permet de vous adresser, au nom du Conseil communautaire et au nom du personnel, des vœux chaleureux de bonne et belle année 2021

après la triste année que nous venons de passer sur les plans sanitaire et économique.

Je formule le souhait que l'on puisse tous retrouver dans les semaines et mois à venir, plus de sérénité, de santé, de normalité, de convivialité et d'énergies positives que ce soit sur le plan familial, social ou professionnel.

À la suite des élections municipales et intercommunales, le 16 juillet, le nouveau conseil communautaire, renouvelé à plus de 50 %, m'a réélu à la présidence de notre communauté de communes Vexin centre. Je remercie mes collègues pour leur confiance et leur reconnaissance pour le travail accompli de 2014 à 2020.

Je n'oublie pas nos collègues maires et conseillers qui ne se sont pas représentés ou qui n'ont pas été réélus, en les remerciant chaleureusement pour leur engagement pour leur commune et pour notre communauté de communes.

Pour cette nouvelle mandature le conseil communautaire a approuvé la nouvelle organisation que j'ai proposé avec une équipe plus resserrée comprenant 6 vice-présidents en charge chacun d'un pôle de compétences et d'actions et de 3 conseillers communautaires délégués, en charge d'une mission particulière (Conseil intercommunal des Jeunes, mise en place de la commission intercommunal d'accessibilité et préparation à la prise de compétence de la distribution de l'eau pour 2026 au plus tard).

2020 fut une année très particulière et compliquée avec la venue de ce virus dangereux. Cependant nos services ont continué à assurer l'administration de notre collectivité grâce à la qualité professionnelle de tout notre personnel et ainsi faire face à nos obligations.

2020 fut la première année du transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes, nécessitant une longue préparation technique et financière.

- Les moyens techniques et humains du SIARP, à qui nous avons confié cette compétence, devrait permettre à terme d'avoir nos réseaux d'assainissement restauré et maintenu en bon état de fonctionnement sur l'ensemble de notre territoire.

Elle fut également l'année de décision et de préparation des dossiers d'investissement dans le cadre du développement économique et de la future crèche au Bord'haut de Vigny.

La Covid-19, avec le confinement qui a fortement perturbé la vie économique, a fragilisé beaucoup d'entreprises. Pour celles qui n'ont pu obtenir de prêt ou de créance bancaire nous avons adhéré au projet « résilience », mis en place par la Région et la banque des territoires, qui abonde la participation des intercommunalités pour des prêts remboursables aux entreprises.

Pour 2021, les objectifs restent ambitieux et nous terminerons la préparation de la mise en œuvre des projets d'investissement des 5 années à venir :

- création d'une crèche de 20 berceaux dans nos locaux à Vigny en lieu et place de celle installée au Perchay dans des conditions hors des normes d'aujourd'hui ;
- sur notre site du Bord 'haut de Vigny, création d'ateliers locatifs avec aménagement des voiries et d'espaces verts, ainsi que la création de bureaux tiers lieux après la restauration et le réaménagement complet, avec isolation, des anciens locaux existants sur le site. Ces travaux seront précédés de la démolition de tous les anciens bâtiments inexploitable ;
- à Seraincourt étude pour le remplacement de la crèche et du centre de loisirs par des bâtiments adaptés, sur un terrain donné par la Mairie, proche de l'école.

Nous reviendrons sur ces projets dans le prochain numéro de la lettre d'information.

Je vous souhaite une bonne lecture de la présente. Vous trouverez dans les pages suivantes mais aussi sur notre site internet ccvexincentre.fr, les informations qui vous permettront de mieux connaître votre intercommunalité.

Prenez bien soin de vous et votre famille.

Bien à vous

Michel Guiard

BONNE ANNÉE 2021

NOUVEAU MANDAT 2020 - 2026

Crise sanitaire liée à la Covid-19 oblige, la réunion relative au renouvellement du conseil communautaire n'a pu se tenir que le 16 juillet dernier. À cette occasion, le conseil communautaire a été invité à élire un nouveau président. Monsieur Michel Guiard, maire de la commune de Boissy l'Aillerie, président sortant, a été réélu.

Composée de 34 communes d'un seul tenant et sans enclave, la CCVC a pour mission d'associer ces communes dans un espace de solidarité avec un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Elle a pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants dans de nombreux domaines comme la petite-enfance, la jeunesse, le périscolaire, la voirie ou le développement économique...

La gouvernance

Six vice-présidents, trois conseillers délégués

Lors de cette réunion, le conseil communautaire a validé la gouvernance proposée par le président. Le nombre de vice-présidents est désormais 6.

Ont été élus dans l'ordre du tableau :

- Nadine Ninot maire de Marines
- Guy Paris, maire de Sagy
- Chrystelle Noblia, maire d'Avernes
- Marcel Allègre, maire de Frémainville
- Robert de Kervéguen, maire de Vigny
- Philippe Houdaille, maire de Moussy.

Pour les aider, 3 conseillers délégués ont également été élus :

- Michel Razafimbelo maire d'Haravilliers,
- Cécile Trancoso 4^e adjointe au maire d'Ableiges,
- Michel Bajard adjoint au maire de Cormeilles-en-Vexin.



De gauche à droite :

Christelle Noblia, maire d'Avernes
Marcel Allègre, maire de Frémainville
Robert de Kerveguen, maire de Vigny
Michel Guiard, président et maire de Boissy l'Aillerie
Philippe Houdaille, maire de Moussy
Nadine Ninot, maire de Marines
Guy Paris, maire de Sagy.

34

communes

24 589

habitants

20 %

du territoire
du Val-d'Oise

Une organisation en pôles

La communauté de communes Vexin centre est organisée en 6 pôles, chacun animé par un vice-président(e) et 3 conseillers (es) communautaires délégués.

PÔLE MUTUALISATION

Nadine Ninot, 1^{er} vice-présidente

La vocation du pôle est la mise en place d'actions et de services entre les communes et la communauté de communes. Son rôle est d'assurer des relations avec les syndicats intercommunaux, le monde agricole, les maisons de services au public.

PÔLE FINANCES BUDGET - COHÉSION TERRITORIALE

Guy Paris, 2^e vice-président

L'objectif de ce pôle est de préparer et d'effectuer le suivi des budgets en liens entre le président et le directeur général des services.

Son rôle est d'assurer les appels d'offres dans le cadre de projets, de préparer la charte de gouvernance et de créer la commission intercommunale d'accessibilité.

Le pôle assure également une veille législative.

PÔLE PETITE-ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, SENIORS, TOURISME CULTURE

Chrystelle Noblia, 3^e vice-présidente

Rebaptisé "Pôle habitants" lors de la réunion de présentation en décembre dernier, ce pôle a été divisé en 3 commissions :

- petite enfance, enfance et jeunesse : crèches, RAM, accueils de loisirs et Conseil intercommunal des jeunes dont l'animation de ce dernier revient à Madame Cécile Trancoso, conseillère communautaire déléguée ;

- seniors : actions autour du thème « bien vieillir » et du conseil de seniors (projet) ;

- actions socio-culturelles : les bibliothèques, le festival "Césars fête la planète", le camp de César, l'office du tourisme, les lieux d'accueil enfants-parents.

PÔLE ENVIRONNEMENT MOBILITÉS

Marcel Allegre, 4^e vice-président

Le pôle assure le suivi de l'étude du Plan Climat – Air – Énergie ou encore appelé PCAET (voir sur le site internet : <https://ccvexincentre.fr/le-plan-climat-air-energie-territorial/>).

Les autres sujets qui concernent le pôle sont une réflexion relative à une aire d'accueil des gens du voyage en lien avec la Préfecture, la recherche d'actions pour l'habitat (OPAH), l'entretien des routes, des chemins et pistes cyclables inter-communales, le suivi du transport à la demande.

PÔLE TERRITOIRE

Robert de Kerveguen, 5^e vice-président

Ce pôle concerne le développement économique et commercial des zones d'activités de Vigny et de Marines ainsi que l'étude relative au développement d'autres zones.

Il assure également le suivi de différentes études comme celle sur le site de Vigny relative à la construction de 6 cellules et d'une crèche ou bien l'étude économique dans le cadre du PCAET (voir à ce sujet le pôle environnement et mobilités). D'autres sujets le concernent comme le développement du tiers lieux ainsi que le maintien et le développement des commerces et services.

PÔLE COMMUNICATION

Philippe Houdaille, 6^e vice-président

Ce pôle est chargé d'organiser et de diffuser les informations relatives à la CCVC aux communes et aux habitants par la rédaction de lettres d'informations en version papier ou dématérialisée, de gérer le contenu du site internet www.ccvcxincentre.fr ainsi que la plateforme internet d'entraide à la population www.vexincentraide.fr

Par ailleurs, le président du pôle est délégué auprès du SMO-VON (Syndicat Mixte Ouvert Val-d'Oise Numérique) dans le cadre du suivi du déploiement de la fibre optique sur le territoire et de l'ADICO dans le cadre de l'application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Les missions spécifiques

Pour aider les vice-présidents dans leur mission, trois conseillers délégués aux compétences reconnues dans un domaine particulier interviennent en liens avec les vice-présidents :

- commission accessibilité : Michel Razafimbelo,
- conseil intercommunal des jeunes : Céline Trancoso,
- compétence EAU : Michel Bajard.

Le président, les vice-présidents et les conseillers délégués forment le bureau.

Le rôle du conseil communautaire

Cet organe délibérant composé de 52 élus issus des 34 conseils municipaux des communes que composent la CCVC, vote le budget et délibère sur tous les sujets relevant des compétences de la communauté de communes Vexin Centre.

52
élus

34
conseils
municipaux

Les (principaux) services à la population proposés par la CCVC

ENFANCE, PETITE ENFANCE ET ACTIONS SOCIOCULTURELLES

Isabelle Béquin, responsable du pôle
01 30 39 45 83 - isabelle.bequin@ccvcxincentre.fr

Les services proposés sur ce pôle sont des priorités importantes pour notre communauté de communes. L'offre est conséquente et variée :

- relais assistants maternels (RAM), 2 centres ;
- lieu d'accueil enfants parents (LAEP) ;
- structures partenaires concernées : 5 crèches associatives, 9 accueils de loisirs associatifs et communaux, 1 accueil de loisirs pour les jeunes ;
- actions socioculturelles et transversales : Convention Territoriale Globale (CTG), Actions parentalité (REAAP), Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ), Bibliothèques (Cible95 et Convention Territoire Lecture), projet LUCAS, permanences PassAge.

Le budget alloué au thème petite-enfance, enfance et jeunesse représente 54,57 € / habitant. Ce qui le place à la 2^e position du poste le plus élevé du budget.

PÔLE URBANISME

Alexandra le Coënt, responsable du pôle
1 bis rue de Rouen – 95450 Vigny
01 30 39 46 21 - pole.urbanisme-ccvc-ccvvs@orange.fr

Ce service est mutualisé pour les 60 communes des communautés de communes Vexin centre et Vexin Val de Seine depuis le 1^{er} janvier 2015.

5 agents (3 à la CCVC et 2 à la CCVVS) experts dans l'instruction et l'urbanisme .

Ses missions consistent à instruire les dossiers du dépôt à la conformité, assister les communes pour les infractions, apporter une expertise pour des faisabilités, assurer une veille juridique et mettre en place la dématérialisation (2021).

POINT D'ACCES AUX DROITS VEXIN CENTRE

Elizabeth Dufour, responsable de ce service
01 30 39 23 34 - elizabeth.dufour@ccvcxincentre.fr

Attention depuis le 1^{er} janvier 2021, le PAD se trouve au 1 rue de Rouen - 95450 Vigny

Le PAD Vexin centre est labellisé par le conseil départemental de l'accès au droit du Val-Oise et du tribunal judiciaire de Pontoise.

C'est un lieu d'accueil gratuit et confidentiel permettant d'apporter à titre principal, une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques, judiciaires, administratifs, familiaux et de voisinage. Avocat, notaire, juriste et conciliateur sont présents. Un agent d'accueil présent tous les mercredis de 9h à 12h30. Les rendez-vous sont pris du lundi au vendredi.

TRANSPORT À LA DEMANDE SENIORS

Rémi Longé, chauffeur

07 87 11 75 92 - tad@ccvexincentre.fr

Service à destination des séniors de plus de 62 ans (justificatif demandé), hors personne à mobilité réduite - Article 5 du règlement.

La CCVC met à disposition des habitants un véhicule avec chauffeur pour accompagner dans les déplacements sur le territoire et dans un périmètre autour de 20 km autour de Vigny. (Courses et Soins médicaux sur Osny/Cergy/Pontoise/Meulan/Magny-en-Vexin) - Pas de trajet régulier

Pour les informations et réservation, appeler la veille avant 17h30 au 07 87 11 75 92.



1 759

trajets effectués

45 000

km parcourus en 2019

La CCVC intervient également sur :

- **le réseau routier.** Il est constitué de 65 voies au sein de notre communauté de communes pour un linéaire total d'environ 120 km. Par ailleurs, la CCVC entretient également des segments de la chaussée Jules César ;
- **le déploiement de la fibre optique sur son territoire.** La communauté de communes participe activement à ce projet d'envergure. Elle a pris à sa charge la quote-part financière de l'ensemble des communes de son territoire ;
- **la zone d'activité entreprises (ZAE) au Bord'haut à Vigny.** Elle loue 13 cellules et de nouvelles à l'horizon 2022. Elle proposera également des locaux à destination d'activités de tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs ;
- **le Camp de César,** demeure de la fin du 19^e siècle dans un parc clos de 6 hectares, propriété de la CCVC pouvant héberger 100 personnes dans les salles et 35 en couchages. Des séjours de courte durée à vocation pédagogique et de loisirs y sont proposés, mais aussi des locations pour les particuliers ;
- **des actions culturelles :** maître d'œuvre du festival Césarts fête la planète, partenaire du conservatoire du Vexin (SIMVVO) et du Théâtre de l'Usine qui propose la saison vexinoise ;
- **le tourisme :** service de la CCVC, l'Office du Tourisme vous accueille à Marines ;
- la plateforme internet d'entraide aux habitants, aux mairies et aux associations, vexincentraide.fr qu'elle met à disposition gratuitement. Elle propose différents sujets d'annonces de services : covoiturage, vente d'objets, offres ou recherches.

Connaissez-vous le Conseil intercommunal des jeunes (CIJ) de la CCVC ?

Le rôle du CIJ est de :

- proposer et échanger des idées avec d'autres jeunes ;
- imaginer et construire des projets en groupe ;
- participer à l'information des jeunes et faciliter le dialogue avec les élus de la Communauté de Communes ;
- découvrir et apprendre la citoyenneté.

La durée du mandat est fixée à 2 ans. Le CIJ se réunit en assemblée plénière sous la présidence du jeune président et en commissions dans les domaines qui les concernent (information jeunesse, transports, solidarité...).

Créé en 2017, le CIJ a été renouvelé en 2019. Le président actuel se nomme Sully le Corguillé.

Commissions existantes :

- environnement
- transport
- sorties
- sports
- communication.



Le conseil municipal des jeunes (CMJ) de Marines

Le CMJ est composé de 15 jeunes élus âgés de 10 à 18 ans.

La durée du mandat est fixée à 2 ans renouvelables. Il se réunit en assemblée plénière, sous la présidence du maire de la commune et en présence de représentants du conseil municipal adulte. Les autres réunions, commissions et groupes de projets sont présidées par le jeune maire ou l'un de ses adjoints, sous la responsabilité et la coordination d'un élu municipal et d'une animatrice dédiée.

Au cours des 3 derniers mandats le CMJ de Marines a proposé notamment les projets suivants :

- création du salon de la BD
- modification des modules du Skate Park
- organisation d'une chasse aux trésors
- organisation d'un cinéma-tartiflette
- mise en place d'ateliers de cuisine destinés aux enfants
- organisation d'une simultanée avec des champions d'échecs
- installation d'une station de sport connectée
- concours de dessins pour Noël
- mise en place des actions écocitoyennes "Nettoyons la nature"
- création du festival écologique "Le salon de l'environnement" (repoussé à cause du Covid)
- initiative culturelle développée avec une boîte à livre dans le jardin de l'Oratoire.
- etc.

Tous ces projets ont été présentés au conseil municipal qui les a adoptés et qui a voté les budgets. Puis, le CMJ s'est chargé de la mise en œuvre des équipements et manifestations et de leur promotion auprès de la population.

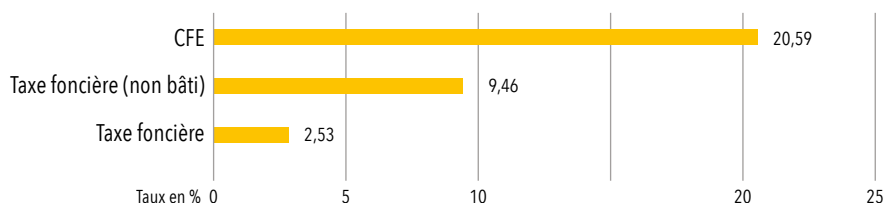
Une page Facebook existe, accessible à cette adresse : www.facebook.com/cijvexincentre

UN ŒIL SUR LES FINANCES

Cette année aura été celle du renouvellement du conseil communautaire en raison des élections municipales dont le 1^{er} tour s'est déroulé en mars dernier. En raison de la Covid19, l'installation des conseils municipaux n'a pu avoir lieu qu'à la fin mai pour les assemblées locales renouvelées intégralement au 1^{er} tour, ou au début de l'été pour les communes qui devaient voter un 2^e tour. Aussi, le budget 2020 n'aura été voté que le 23 juillet 2020.

TAXES LOCALES

Sur proposition du président et du vice-président en charge des finances, l'assemblée n'a pas augmenté la fiscalité pour cette année malgré les conséquences de la crise de la Covid-19.



Budget 2020

BP PRINCIPAL

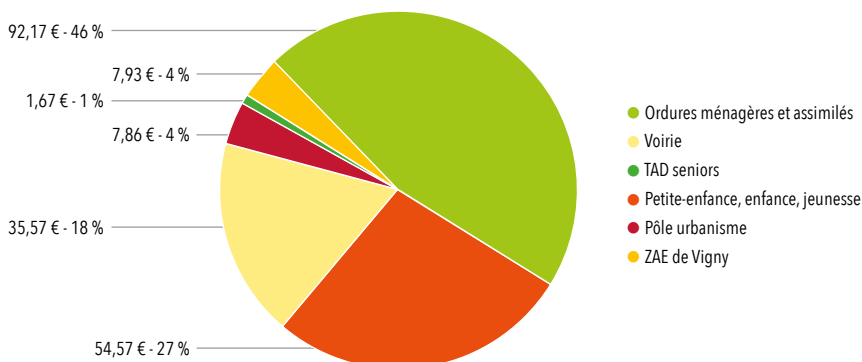
9 849 340 €

Fonctionnement

2 387 725 €

Investissement

COÛT DES SERVICES PAR HABITANT - 2020



ANNEXE ZAE BORD'HAUT DE VIGNY

359 457,38 €

Fonctionnement

112 814,42 €

Investissement

Et du côté des investissements...

Les éléments marquants 2020 pour les dépenses d'investissement :

- les études PCAET (voir ici : <https://ccvexincentre.fr/le-plan-climat-air-energie-territorial/>) et développement économique figurent pour un montant de 100 000 € ;
- 250 000 € sont prévus pour alimenter le budget annexe ZAE Bord'Haut de Vigny pour financer la création de 6 cellules à louer aux PME/PMI ;
- 100 000 € sont prévus pour le démarrage des travaux d'aménagement de la crèche de Vigny qui est le transfert de la crèche du Perchay gérée par l'association du Chat Perchay ;
- 130 000 € sont prévus pour la part investissement du SMOVON (déploiement fibre optique) ;
- 540 000 € sont budgétés pour les travaux de voiries intercommunales.

Les éléments marquants 2020 pour les recettes d'investissement :

- le remboursement d'emprunt représente 250 799,84 € soit 9,91 € par habitant et 2,73 % des dépenses réelles de fonctionnement ;
- 30 000 € sont alloués aux fonds de résilience à destination des entreprises de notre territoire qui contractent sous forme d'avances remboursables auprès d'initiative95.

En savoir plus : <https://ccvexincentre.fr/un-point-sur-les-finances-2020/>

INFOS DES COMMUNES

Quelques exemples

Les élections municipales de mars 2020 et la mise en place des nouvelles équipes ont coïncidé avec le premier confinement. Ce phénomène aurait pu immobiliser les projets des communes de la CCVC, mais il n'en fut rien. En effet, dès la fin du 1^{er} confinement, les travaux ont repris.

À Longuesse

Suite à l'acquisition d'une maison d'habitation par préemption, une étude de faisabilité a permis de confirmer la possibilité d'y réaliser 2 logements. Les études, Permis de Construire, appel d'offre, réalisés en 2019 avec l'ancienne équipe municipale, permettaient un démarrage des travaux début 2020. Le chantier a été stoppé en mars 2020 dû au confinement avec reprise des travaux début mai en mettant en place tous les moyens nécessaires dus à la crise sanitaire. La fin de travaux prévue fin juillet a été décalée au 15-11-2020 avec une mise en location dès le 1-12-2020. Deux jeunes couples ont pu en bénéficier et ont permis d'étoffer l'effectif de l'école communale. Longuesse dispose ainsi de 5 logements locatifs.



À Seraincourt

Le village s'est doté d'un parking de 12 places (dont 1 pour handicapé) plus 1 emplacement 2 roues afin de pouvoir se garer plus facilement pour accéder aux petits commerces. En mars dernier le city-parc a ouvert ses portes, c'est un réel bonheur pour nos jeunes, qui peuvent se rencontrer, échanger et s'amuser ensemble en toute sécurité.



À Grisy-les-Plâtres

Les travaux menés pour éradiquer les inondations répétées de la ferme de Berval et les potentielles pollutions de la source d'eau potable du village et d'Epiais-Rhus, par fortes pluies sont arrivés à leur terme.

Au plus fort de la crise sanitaire, beaucoup d'équipes municipales se sont également mobilisées pour apporter de l'aide aux habitants.

Au Bellay-en-Vexin

Le 26-09-2020 nous avons sollicité la Région afin de faire des dépiages au sein de notre village. Résultat une centaine de personnes s'est présentée au bus COVID. Et nous avons mis en place sur la seconde période de confinement via ILLIWAP - Facebook et flyers, la prise de commandes auprès de commerçants.



À Chars

La commune de Chars et ses habitants se sont largement mobilisés lors du premier confinement afin de réaliser bénévolement masques et visières pour les Charsiens et le personnel communal, ainsi que des blouses pour le personnel soignant. Cette solidarité citoyenne et responsable a permis de collecter une grande quantité de tissus et de confectionner plus de 1 800 masques pour les habitants.



À Condécourt

Lors du premier confinement, la nouvelle équipe municipale a mis en place un service d'aide aux courses alimentaires et de médicaments, pour les personnes qui le souhaitaient. Six personnes se sont investies dans cette mission. Dès que les masques commandés par la commune ont été disponibles, un service de vente à prix coutant a été mis en place à la mairie. Le restaurant Le Saint-Pierre, quant à lui, a dès le début du confinement, proposé des plats à emporter et continue jusqu'à ce jour.

À Moussy

Au début du mois d'avril 2020, en pleine pandémie de la Covid19 et alors que la France manque cruellement de masques, les membres de l'association du foyer rural de Moussy en ont fabriqué 170 en tissu pour les habitants de la commune. Puis, 120 ont été réalisés pour le foyer de vie médicalisé "LA HAIE VIVE" situé dans la commune de Chars. Cette belle initiative a été réalisée par 5 volontaires du foyer rural, aidées par des habitants du village qui ont contribué à la réussite de ce projet collectif et solidaire.



À Grisy-les-Plâtres

Le contexte sanitaire dégradé a été à l'origine d'une créativité et d'une mobilisation de bénévoles et d'élus du village pour aider la population à surmonter au mieux les diverses épreuves liées à la Covid-19.

À Commeny

Durant ces épisodes de confinement, les Commenois ont une nouvelle fois fait preuve de solidarité et de bienveillance. Lors du premier confinement, une équipe de bénévoles a confectionné des masques en tissu pour chacun des habitants. Nos commerçants ont répondu présent et ont accueilli les clients avec le sourire tandis que la bibliothèque a mis en place un système de Drive et de livraison à domicile sur demande. L'équipe communale de Commeny a ainsi pu maintenir les liens avec ses habitants.

Rares sont les manifestations locales qui ont pu se maintenir pendant cette année 2020, excepté à Aavernes.

À Aavernes

Un beau succès pour notre premier marché de producteurs, puisque ce sont 600 personnes qui s'y sont rendues le samedi 12 décembre. Ce marché, qui réunissait des producteurs du Vexin mais aussi des artisans d'Aavernes, le Foyer Rural et les jeunes agriculteurs d'Île-de-France, a permis à de nombreux visiteurs, de découvrir des spécialités et savoir-faire locaux. Riche de cette première expérience, la municipalité se mobilise pour pérenniser l'événement en 2021.



Pour la reprise de l'école en mai, les efforts conjugués des élus, des équipes enseignantes et des personnels communaux ont permis d'assurer la continuité pédagogique dans cette période où beaucoup d'incertitudes régnaient encore.

Comme on peut le voir chaque commune a fait avec ses moyens propres et l'aide de la CCVC pour assurer la mise en œuvre des projets et des services, avec un seul et même objectif : dépasser les difficultés pour aborder un avenir plus serein.

Comment découvrir l'actu de la CCVC et de ses communes ?

Pour suivre l'actualité de votre communauté de communes et de ses communes, **abonnez-vous à la lettre d'information** en version dématérialisée.

Rendez-vous ici

<https://ccvexincentre.fr/inscription-a-newsletter/>

Puis renseigner les champs "nom", "prénom" et "adresse mail"